



Union Interrégionale **Justice** TOULOUSE

DÉCLARATION LIMINAIRE CSA Interrégional

Monsieur le Directeur Interrégional, toutes les structures pénitentiaires du ressort de TOULOUSE souffrent d'un surencombrement. Les taux d'occupations explosent. Les détenus sont entassés dans les cellules. Le nombre de matelas au sol ne cesse d'augmenter.

Monsieur, vous avez alerté par écrit les hauts magistrats de la région que la situation est catastrophique dans les détentions. Vous êtes allés jusqu'à clairement annoncer l'impossibilité d'héberger plus de détenus sur la MA de NÎMES.

Pour autant, le DAP, lors de sa visite sur NÎMES suite au blocage des détenus est contre une politique de désencombrement nationale. Il suit la même ligne de conduite que tous ses prédécesseurs.

L'UIJP FO Justice de Toulouse comprend qu'à leurs yeux de hauts fonctionnaires de la DAP, il est plus vendable une DI merdique que plusieurs moyennement bordéliques.

L'UIJP FO Justice de Toulouse déplore et condamne cette vision qui met en danger plus que de raison les personnels pénitentiaires du ressort et les personnes sous mains de justice entassées dans les détentions de l'Occitanie.

L'UIJP FO Justice de Toulouse s'époumone à mettre en garde l'administration et les autorités que la SÉCURITÉ et les conditions de travail des personnels de tous corps et grades confondus sont mises à mal.

D'un côté, l'Administration Pénitentiaire laisse sombrer l'Occitanie dans son chaos, de l'autre, le CGLPL en fait son terrain de jeu avec ses multiples visites et ses rapports désastreux. Au milieu, de cet échiquier, on y trouve des agents que l'on utilise comme de vulgaires pions.

L'UIJP FO Justice de Toulouse dénombre de multiples agressions sur personnels. Si à une époque, il était facile et de coutume de transférer l'agresseur sur une autre structure, aujourd'hui, on ne peut pas en dire autant. Les transferts sont devenus une exception si les syndicats ne mettent pas un coup de pression. Il est insupportable pour les personnels d'avoir le sentiment que leur institution, que leur administration ne soient pas capables de les protéger à minima en écartant leur agresseur de leur milieu professionnel.

L'UIJP FO Justice de Toulouse rappelle que notre ressort connaît un quota important de personnels non loin de la retraite. Le manque d'effectifs que nous comptabilisons est considérable. L'application des Modes Dégradés est devenue la règle. À ces statistiques et pronostics déjà bien funestes, se rajoute des taux d'occupations explosifs.

L'UISP FO Justice de Toulouse se doit d'évoquer le fléau des nuisibles qui prend une proportion inacceptable.

L'insalubrité, la promiscuité, la surpopulation carcérale font que les détentions sont infestées de nuisibles en tous genres. En plus d'être en insécurité sur leur lieu de travail, les personnels sont dans l'expectative de ramener chez eux les désagréments du métier.

Le stress, la fatigue, le burn out se sont depuis plusieurs années invités et ont passé les seuils de portes d'un bon nombre d'agents. À cela, il faudra qu'ils comptent aussi sur les punaises qui demain coloniseront leurs literies.

L'UISP FO Justice de Toulouse vous demande Monsieur le Directeur Interrégional de prendre les plus scrupuleuses préconisations pour éradiquer ou contenir ces nuisibles. Il est inconcevable pour les personnels que leurs habitats soient envahis de ce type de bestioles.

Pour le bureau le 07/11/2024

